

## Contribution du Collège National des Généralistes Enseignants

### Collège National des Généralistes Enseignants - CNGE

24 septembre 2024

#### **Depuis le dernier référentiel métier du médecin généraliste publié en 2009, quels changements avez-vous constaté dans l'exercice de la médecine générale ?**

Depuis la publication du dernier référentiel métier du médecin généraliste en 2009, plusieurs évolutions marquantes ont transformé l'exercice de la médecine générale en France.

Tout d'abord, on observe un **développement significatif de l'exercice coordonné**, avec une réorganisation marquée par le **regroupement des professionnels** médicaux et paramédicaux en soins primaires.

Cela s'est traduit par une accélération du regroupement des médecins généralistes (MG) au sein de structures d'exercice coordonnées telles que les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (**MSP**), les Pôles de Santé (PDS) et les Centres de Santé (**CDS**).

En parallèle, le déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (**CPTS**) a également pris de l'ampleur. Par ailleurs, de **nouveaux métiers** ont fait apparition dans le paysage médical, comme les assistants médicaux, les infirmières en pratique avancée (IPA) et les infirmières ASALEE, ou encore les coordinateurs en santé renforçant l'équipe de soins et visant à améliorer la coordination des soins.

Enfin, il est nécessaire de souligner **la place grandissante des patients et des usagers** dans les structures de gouvernance des équipes de soins primaires ou encore dans l'évaluation de la qualité et la sécurité des soins (recueil de l'expérience patient, patient traceur etc.)

Cependant, cette période a également été marquée par une **dégradation préoccupante dans l'accès aux soins**.

L'accès au médecin traitant (MT) s'est aggravé, et près de 10 % de la population n'a pas de MT en France avec une proportion encore plus élevée pour les populations précarisées. Cela contribue à accentuer les **inégalités sociales de santé** (ISS). Par ailleurs, des difficultés persistantes se font sentir dans l'accès aux soins hospitaliers, ainsi qu'à certaines spécialités médicales en accès direct, comme l'ophtalmologie ou la gynécologie, exacerbant les défis dans la prise en charge globale des patients.

#### **Le Collège de la Médecine Générale actualise le référentiel métier du médecin généraliste ; merci de nous indiquer quelles sont, selon vous, 5 à 10 activités ou rôles professionnels principaux des médecins généralistes, existants ou à développer.**

Tout d'abord, le médecin généraliste doit continuer à assurer un rôle central de **coordonnateur de soins**, particulièrement dans des situations complexes, tant sur le plan clinique (ex. pathologies multiples) que contextuel (ISS), en mobilisant divers professionnels de santé en ville. Il doit agir également comme un **orienteur des parcours de soins**, facilitant et régulant l'accès à des niveaux de soins supérieurs selon les besoins du patient. Ce rôle de coordination doit être renforcé au regard de la multiplication des possibilités d'accès à la médecine de premiers recours (téléconsultation, centres de soins non programmés etc.), et d'un risque de rupture dans le parcours de soins coordonné.

Le **médecin généraliste** doit rester le premier point d'accès aux soins de premiers recours, assurant une prise en charge rapide et de proximité, surtout dans des territoires où l'offre de soins est moins dense. À ce titre, Il doit aussi continuer à être en mesure de **prendre en charge initialement** et **d'alerter adéquatement en cas d'urgence vitale**.

Parallèlement, il doit s'impliquer via les équipes de soins primaires, dans une **approche populationnelle**, afin de jouer un rôle clé dans la promotion de la santé et la prévention au sein des communautés locales. Il doit pouvoir inscrire le **numérique en santé dans sa pratique**, sous couvert d'un respect des règles éthiques, déontologiques et réglementaires à ce sujet.

Enfin, le développement de la **recherche en population générale** est un autre domaine d'évolution, notamment à travers l'exploitation des données de santé et des entrepôts de données comme P4DP, permettant d'améliorer les pratiques. De plus, le CNGE souligne le rôle crucial de **l'enseignement** et la **formation des futurs professionnels** de santé pour assurer la pérennité et l'évolution des compétences dans le secteur médical en soins primaires.

**Si vous deviez définir nos valeurs professionnelles en tant que médecin généraliste, quelles seraient les plus importantes (dans l'ordre d'importance de 1 à 3 réponses maximum) ?**

En premier lieu, **l'universalisme proportionné** et l'équité constituent une base fondamentale. Chaque patient doit recevoir des soins en fonction de ses besoins spécifiques, tout en veillant à réduire les inégalités d'accès et de qualité des soins.

Ensuite, **l'approche centrée sur la personne** occupe une place essentielle. Cette démarche place le patient au cœur du processus de soins, prenant en compte non seulement les aspects cliniques, mais aussi les dimensions psychosociales et contextuelles de chaque individu.

Enfin, la **médecine fondée sur les preuves** reste un pilier de l'exercice médical, garantissant que chaque décision prise repose sur les données scientifiques les plus solides disponibles, assurant ainsi des soins de qualité et efficaces.